

Introduction

Le certificat CITES pour instrument de musique est délivré par la DREAL en France, ou par l'autorité compétente dans le pays de résidence du propriétaire. Il est valable pour une durée de 3 ans, et devra être renouvelé si nécessaire. Il n'est normalement obligatoire que pour les espèces mentionnées à l'annexe I de la convention CITES et seulement en cas de sortie de l'espace économique de son pays de résidence, mais facilite grandement les déplacements entre les différents espaces économiques en cas d'espèces inscrites à l'annexe II. Sa demande doit être déposée par le propriétaire de l'instrument.

La possession d'éléments d'une espèce classée à l'annexe I de la convention sans certificat peut entraîner une confiscation et des poursuites à l'encontre du propriétaire. Il est évidemment très rare de se voir saisir à son domicile, mais il est possible d'être confronté à cette situation lors d'un déplacement.

Pour les espèces classées à l'annexe II, seule la commercialisation dans un espace économique différent nécessite un certificat, mais c'est un autre type de certificat qui devra être demandé (certificat de réexportation). Dans le cadre d'un déplacement, aucun certificat n'est requis pour ces espèces. Cependant un certificat permettra de lever les éventuels doutes ou confusions qui pourraient avoir lieu sur l'origine ou l'espèce en question lors d'un contrôle douanier.

Le fait qu'un instrument comporte des éléments provenant d'une espèce classée n'est en rien un frein à l'obtention d'un certificat CITES pour instrument de musique, au contraire, il permet simplement à cet instrument d'être en règle avec la législation internationale.

Le document suivant, établi par un professionnel et accompagné d'une attestation sur l'honneur de sa part, permettra au propriétaire de l'instrument d'obtenir plus facilement le certificat CITES qui l'autorisera à voyager sans encombre, en toute légalité.

PASSEPORT POUR INSTRUMENT DE MUSIQUE

Document type

à établir par le luthier en vue d'une demande de certificat CITES pour instrument de musique

Établi par: *nom ou raison sociale*
Adresse

Le *date*

Pays

Cachet et/ou signature

1. Informations sur l'instrument

a) Nom du fabricant ou marque:

b) Année de fabrication:

c) Propriétés visuelles du bois:

d) Travail artisanal:

e) Vernis:

f) Dimensions:

Longueur du corps:

Largeur partie supérieure du corps:

Largeur partie inférieure de la caisse:

Largeur dans les C:

Hauteur d'éclisses:

g) Autres caractéristiques particulières:

2. Photographies de l'instrument

3. Informations sur l'archet

Archet 1:

a) Nom du fabricant ou marque:

b) Année de fabrication:

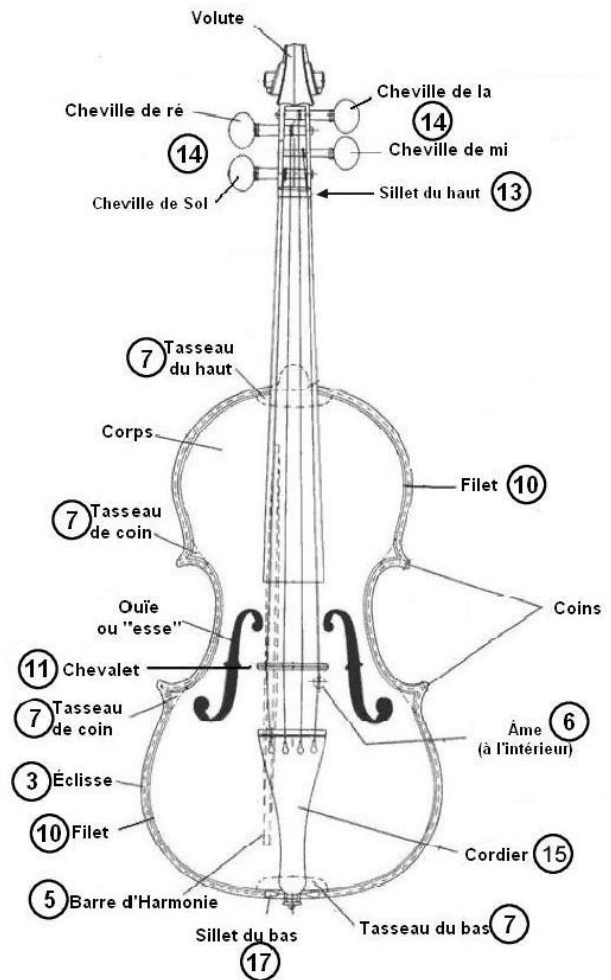
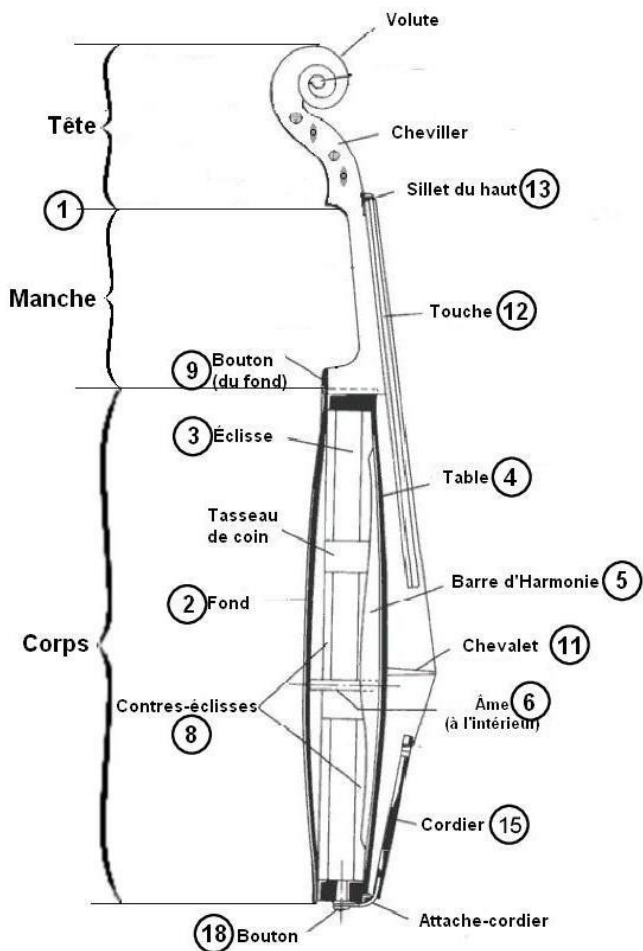
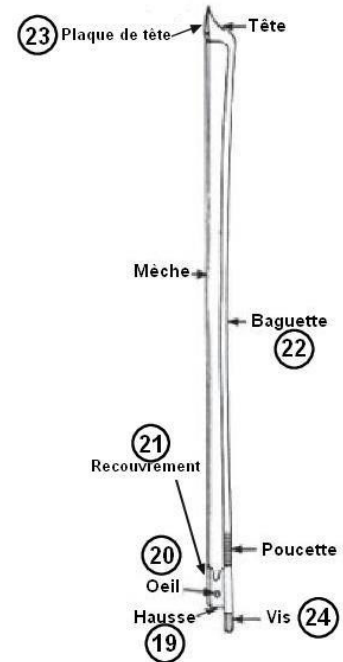
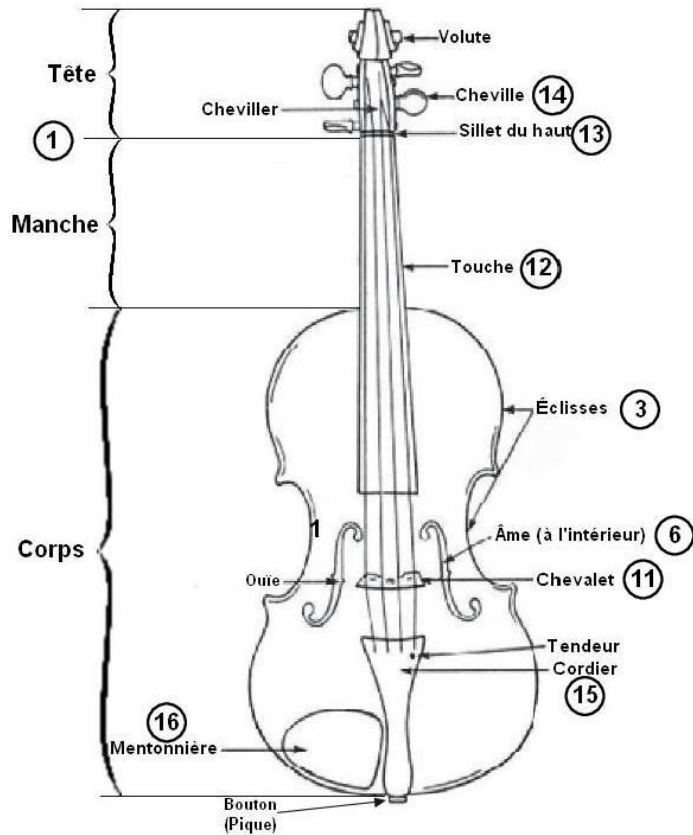
c) Propriétés visuelles du bois:

d) Travail artisanal:

e) Description de la hausse:

f) Longueur de la baguette:

g) Autres caractéristiques particulières:



Légende

		Taxon		Nom commun	Origine (Si connue)	Date ou datation (estimation)	App. Cites / Ann. EU
		Genre	Espèce				
Instrument:							
1	Tête et manche:						
2	Fond:						
3	Éclisses:						
4	Table:						
5	Barre d'Harmonie:						
6	Âme:						
7	Tasseaux:						
8	Contre-éclisses:						
9	Couronne d'ébène (si présente) :						
10	Filets:						

		Taxon		Nom commun	Origine (Si connue)	Date ou datation (estimation)	App. Cites / Ann. EU
		Genre	Espèce				
Accessoires:							
11	Chevalet:						
12	Touche:						
13	Sillet du haut:						
14	Chevilles:						
15	Cordier:						
16	Mentonnière (le cas échéant):						
17	Sillet du bas:						
18	Bouton ou pique:						

		Taxon		Nom commun	Origine (Si connue)	Date ou datation (estimation)	App. Cites / Ann. EU
		Genre	Espèce				
Archet:							
19	Hausse:						
20	Oeil (le cas échéant) :						
21	Recouvrement (le cas échéant) :						
22	Baguette:						
23	Plaque de tête (le cas échéant) :						
24	Vis de tension (le cas échéant) :						

6. Informations du propriétaire

Nom: Prénom(s):

Date et lieu de naissance:

Nationalité:

Adresse de résidence:

Pays de résidence:

7. Annexes

Guide d'utilisation du passeport

Les caractères en bleu sur la première page sont à remplacer ou à supprimer.

Chapitre 1 : Informations sur l'instrument

c) : structure du grain et autres caractéristiques naturelles, ondes, lignes de croissance, Fond une pièce / deux pièces, etc.

d) : Concerne les caractéristiques esthétiques et géométriques de l'instrument comme la forme de l'instrument, Forme des ouïes "f" dans la table, Forme des coins et bords, Forme de la volute, filets, etc.

e) : Caractéristiques du vernis, Teinte / couleur et motif d'usure du vernis sur les instruments (dégradation due à l'utilisation)

g) : Concerne les éventuels détails ornementaux, incisions (par exemple, certains Italiens marquaient le fond en l'incisant avec un canif), incrustations, filets spécifiques, réparations visibles, etc.

Remarque: en règle générale, il convient de prendre en compte ces caractéristiques pour s'assurer de l'identité d'un instrument. Toutefois, dans certains cas, un instrument peut être associé à des caractéristiques particulièrement distinctives (par exemple, une tête en forme de tête de lion) qui peuvent suffire à elles seules à identifier un instrument.

Les éléments suivants ne doivent pas être utilisés comme caractéristiques d'identification fiables: Les accessoires tels que les touches, les chevilles, les mentonnières, les cordes et les cordiers, car ils sont souvent changés en fonction des besoins du musicien, les étiquettes à l'intérieur des instruments et les marques sur les archets ne sont pas toujours présents ou corrects et peuvent être facilement changés.

Chapitre 2 : Photographies de l'instrument

Requises:

Photographies de la table et du fond, vue de côté de l'instrument, vues latérales de la volute.

Optionnelles:

Photographies supplémentaires de tout élément distinctif ou détail particulier de l'instrument.

Chapitre 3 : Informations sur l'archet:

c) : structure du grain et autres caractéristiques naturelles, ondes éventuelles, couleur, etc.

d) : Concerne les caractéristiques esthétiques et géométriques de l'archet comme la forme de la tête, la géométrie de la baguette, matériaux de la poussette et de la garniture, de la plaque de tête, etc. (sauf la hausse)

e) : concerne uniquement les détails spécifiques à la hausse, sa forme, ses ornements, oeil en nacre, recouvrement, Monture or / argent, les matériaux utilisés, etc.

g) : Concerne les éventuels autres détails ornementaux ou non, visibles, spécifiques à l'archet, signature du fabricant gravée sur l'archet, toute trace d'usure particulière des matériaux de protection de l'archet.

Remarque: Si plusieurs archets circulent avec l'instrument, effectuez l'identification sur tous les archets (Archet 1, Archet 2, etc.)

Chapitre 4 : Photographies de l'archet

Requises:

Photographie de la hausse, de la tête, de la baguette, de profil.

Optionnelles:

Photographies supplémentaires de tout élément distinctif ou détail particulier de l'archet.

Chapitre 5 : Informations Cites

On doit remplir le plus précisément possible cette partie afin de faciliter l'obtention du Certificat Cites pour instrument de musique. (Voir glossaire à la fin du guide)

En cas de présence d'espèces conventionnées appendice I ou II de la CITES, s'assurer de l'origine du matériau, qu'il soit pré-convention (traces d'usure ou style de fabrication laissant supposer une date de fabrication antérieure à la convention) ou bien qu'il dispose d'une facture.

Si vous ne pouvez ou ne savez déterminer l'origine du matériau, contactez la DREAL de votre région (pour la France) ou l'autorité locale délivrant les certificats dans votre pays de résidence.

Si un élément traditionnellement fait d'ivoire ou de nacre est fait de plastique, métal, ou autre matériau moderne, signalez le dans la description et laissez les cases vides.

Chapitre 6 : Informations du propriétaire

Informations à compléter par le propriétaire ou le luthier si les éléments sont en sa possession, avec l'autorisation du propriétaire.

Chapitre 7 : Annexes

Cette section peut contenir tous les documents permettant d'identifier l'instrument, l'archet, ou le propriétaire.

Il peut contenir le certificat CITES pour instrument de musique après obtention, un acte de propriété, un certificat d'authenticité, toute facture ayant trait à la modification ou au remplacement des accessoires ou parties d'archet figurant au chapitre 5, tout autre document d'intérêt.

Glossaire des espèces couramment utilisées en lutherie:

Botaniques:

Nom commun	Nom scientifique	Provenance	Annexe CITES/ EU
Érable (commun, champêtre, plane)	<i>Acer pseudoplatanus</i> , <i>Acer campestre</i> , <i>Acer platanoides</i> L.	Europe	-
Épicéa commun	<i>Picea abies</i>	Europe	-
Épicéa de Sitka	<i>Picea sitchensis</i>	Amérique du nord, Europe	-
Epicéa d'engelmann	<i>Picea engelmannii</i>	Amérique du nord, Europe	-
Peuplier	<i>Populus nigra</i>	Europe	-
Saule	<i>Salix alba</i>	Europe	-
Poirier	<i>Pyrus communis</i> L.	Europe	-
Buis	<i>Buxus sempervirens</i>	Europe	-
Ébène (populations de madagascar)	<i>Diospyros</i> SPP	Madagascar	II / B*
Ébène (cameroun)	<i>Diospyros crassiflora</i>	Nigeria, Cameroun, République centrafricaine, Gabon, Congo	II / B*
Pernambouc, Fernambouc	<i>Caesalpinia echinata</i>	Brésil	II / B*

Palissandres:

Toutes espèces si espèce inconnue, sauf <i>Dalbergia nigra</i>	<i>Dalbergia</i> SPP (toutes espèces sauf <i>Dalbergia nigra</i>)	Toutes provenances	II / B
Grenadille, Ebène du Mozambique, ébène des clarinettes	<i>Dalbergia melanoxylon</i>	Mozambique, Tanzanie, congo, sénégal, Afrique du sud	II / B
Palissandre de Madagascar	<i>Dalbergia Baronii</i>	Madagascar	II / B
Bois de violette, jacarando	<i>Dalbergia cearensis</i>	Brésil	II / B
Palissandre Indien	<i>Dalbergia latifolia</i>	Inde	II / B
Cocobolo	<i>Dalbergia retusa</i>	Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama	II / B
Palissandre du Honduras	<i>Dalbergia stevensonii</i>	Belize, Guatemala, Mexique	II / B
Palissandre d'Amazonie	<i>Dalbergia spruceana</i>	Brésil, Vénézuéla, Bolivie	II / B
Palissandre de Rio	<i>Dalbergia nigra</i>	Brésil	I / A

**Bien que ces espèces figurent aux annexes de la CITES, la classification ne concerne pas les Instruments de musique. Elles doivent néanmoins apparaître sur le descriptif du chapitre 5.*

Animales:

Nom commun	Nom scientifique	Provenance	Annexe CITES/ EU
Ivoire d'éléphant (Afrique)	<i>Loxodonta africana</i>	Afrique du Sud, Botswana, Namibie, Zimbabwe	II / B
Ivoire d'éléphant (Afrique)	<i>Loxodonta africana</i>	Autres provenances	I / A
Ivoire d'éléphant (Asie)	<i>Elephas maximus</i>	Laos, Thaïlande, Viêt Nam, Cambodge, Népal, Inde, Indonésie, Malaisie, Myanmar, Chine	I / A
Ivoire de Mammouth	<i>Mammuthus</i>	-	-
Tortues Marines (toutes espèces)	<i>Cheloniidae spp.</i>	Toutes provenances	I / A
Tortue Luth	<i>Dermochelys coriacea</i>	Toutes provenances	I / A
Baleine grise	<i>Eschrichtius robustus</i>	Toutes provenances	I / A
Baleine Franche	<i>Balaena mysticetus Eubalanea spp.</i>	Toutes provenances	I / A
Baleine à bosse	<i>Megaptera novaeangliae</i>	Toutes provenances	I / A
Baleine bleue	<i>Balaenoptera musculus</i>	Toutes provenances	I / A

Un certain nombre de mollusques marins et d'eau douce utilisés pour leur nacre sont aussi annexés, une recherche d'image sur internet peut vous aider à identifier la nacre présente:

Annexe I / A:

Conradilla caelata, Dromus dromas, Epioblasma curtisi, Epioblasma florentina, Epioblasma sampsonii, Epioblasma sulcata perobliqua, Epioblasma torulosa gubernaculum, Epioblasma torulosa torulosa, Epioblasma turgidula, Epioblasma walkeri, Fusconaia cuneolus, Fusconaia edgariana, Lampsilis higginsii, Lampsilis orbiculata orbiculata, Lampsilis satur, Lampsilis virescens, Plethobasus cicatricosus, Plethobasus cooperianus, Pleurobema plenum, Potamilus capax, Quadrula intermedia, Quadrula sparsa, Toxolasma cylindrella, Unio nickliniana, Unio tampicoensis tecomatensis, Villosa trabalis

Annexe II / B:

Cyprogenia aberti, Epioblasma torulosa rangiana, Pleurobema clava

Source: Cites.org